



CONSEIL DE VILLE

Séance du 2 mars 2009

Avis de proposition

Proposé par Pierre Maheux, conseiller municipal du district des Faubourgs

Appuyé par Alain Loubier, conseiller municipal du district de Maizerets et chef de l'Opposition

ATTENDU QU' au Québec, plus de 3 000 organismes communautaires en santé et services sociaux œuvrent tous les jours à soutenir et faire de la prévention auprès de la population.

ATTENDU QUE ces organismes contribuent à redonner espoir et dignité à des gens dans le besoin et qu'ils éduquent, accompagnent, soutiennent, entre autres, des jeunes, des personnes âgées et handicapées, dans leurs projets et leurs rêves.

ATTENDU QUE les organismes de toutes les régions et de tous les secteurs liés à la santé et aux services sociaux ont convenu d'une revendication commune auprès du gouvernement du Québec quant au financement de leur mission globale.

ATTENDU QUE le financement actuel versé par le gouvernement du Québec est insuffisant et qu'un plan de rehaussement du financement à la mission est nécessaire pour l'ensemble des organismes communautaires en santé et services sociaux du Québec sur une période de quatre ans (2009 à 2012)

Il est résolu :

1. Que le conseil municipal appuie les démarches entreprises par la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) pour demander au gouvernement du Québec un meilleur financement des organismes communautaires en santé et services sociaux.
2. Que copie de la présente résolution soit transmise :
 - au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Yves Bolduc;
 - à la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault;
 - au coordonnateur de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires, monsieur Patrick C. Pilotte.

Alain Loubier, conseiller municipal
District de Maizerets et
Chef de l'Opposition
Renouveau municipal de Québec

Pierre Maheux, conseiller municipal
District des Faubourgs
Renouveau municipal de Québec